

LA "SIGMUND FREUD UNIVERSITÉ" FACE AUX INTERROGATIONS DE PSYCHOTHÉRAPIE VIGILANCE

«Les étudiants auront l'obligation d'entreprendre un travail personnel sur eux-mêmes, à savoir donc de faire une thérapie. Curieux, car si notre interprétation est exacte, cela revient à dire que tout étudiant est considéré d'emblée comme souffrant d'une pathologie nécessitant la délivrance de soins psychiques. Mais il est vrai que pour certaines organisations de psychothérapeutes «ni-ni», c'est-à-dire ni médecins ni psychologues cliniciens, «tout le monde a besoin d'une psychothérapie».

L'article 52 destiné à réglementer l'usage du titre de psychothérapeute promulgué en août 2004 [1], son décret d'application et l'arrêté en cours de rédaction, avaient pour finalité de permettre à toute une frange de la population exerçant la psychothérapie de s'interroger sur le processus qu'elle avait développé. Ce faisant, l'article a fait émerger symboliquement une limite posée par l'Etat mais qui, de toute évidence, semble difficile à comprendre et à intégrer par ceux qu'elle concerne en priorité comme tend à le prouver la mise en vedette, par divers canaux publicitaires, de l'ouverture prochaine à Paris d'une «branche» de la Sigmund Freud University [2], qui se présente ni plus ni moins comme «la première université de psychothérapie au monde» dont le siège se trouve en Autriche.

Psychothérapie Vigilance [3] ne peut que s'interroger sur l'apparition de cette étrange nouveauté dans le paysage français dans la mesure où cet Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur, dont Alfred Pritz, le Recteur de la SFU-Vienne est aussi président du curieux et pompeux «Conseil Mondial de la Psychothérapie», indique par la bouche de Nicole Aknin, sa directrice, que les «étudiants obtiendront un diplôme français d'Enseignement Supérieur 1er cycle, 2ème cycle et cycle "recherche"; avec des équivalences européennes», en d'autres termes des LMD (licence, master et doctorat en psychothérapie).

L'examen du site qui en fait la promotion ou propagande révèle que ladite université «mondiale», reconnue sur le plan international par elle-même, est ouverte à tout bachelier, en précisant que *«les programmes académiques sont basés sur les exigences formulées par la loi autrichienne sur la psychothérapie et donnant lieu à un diplôme européen reconnu»* [4] Y est indiqué également que les étudiants auront l'obligation d'entreprendre un travail personnel sur eux-mêmes, à savoir donc de faire une thérapie. Curieux, car si notre interprétation est exacte, cela revient à dire que tout étudiant est considéré d'emblée comme souffrant d'une pathologie nécessitant la délivrance de soins psychiques. Mais il est vrai que pour certaines organisations de psychothérapeutes «ni-ni», c'est-à-dire ni médecins ni psychologues cliniciens, «tout le monde a besoin d'une psychothérapie».

Curieux et inadmissible, pour ne pas dire scandaleux: qui peut imposer une telle obligation, *a fortiori* dans un cursus présenté comme universitaire ? Par ailleurs, comme dirait Monsieur de la Palisse, ce qui est obligatoire ne découle plus d'une démarche volontaire. A supposer que l'étudiant ait besoin d'une psychothérapie, cela relève de sa propre initiative et de sa propre intention. C'est un acte privé, qui ne regarde que lui, dans une relation de confidentialité et de «neutralité bienveillante» avec son thérapeute. Le patient ou supposé tel n'a pas à rendre compte à qui que ce soit et, par ce biais, à dispenser des informations basiques, relevant du soin médical ou psychique, à des formateurs.

Par quelle aberration de l'esprit peut-on obliger un étudiant à faire un travail sur soi, à «s'introspecter», pour suivre un cursus et obtenir un diplôme soi-disant reconnu? Que devient l'autonomie du sujet? Par ailleurs, pour en avoir observé les effets, tout professionnel sait que les «injonctions de soins» ne garantissent rien, en raison de l'exacerbation des résistances et des mécanismes défensifs qui encombrant le processus.

Obliger une personne à faire un travail sur elle-même revient à dire que les organisateurs du concept n'ont toujours pas saisi que la thérapie appartient au domaine de la vie privée du sujet et ne se compose

pas sur l'exigence d'un tiers. D'autant que l'article 52 indique nettement que l'accès au titre de psychologue implique une démarche volontaire. Il exprime par son silence sur la question que **l'accès au titre n'est pas lié à l'obligation de suivre ou d'avoir suivi une psychothérapie**; l'accès à une licence, à un master ou à un doctorat non plus. Dès lors, comment et pourquoi la «branche» française de la Sigmund Freud Université retient-elle cet étrange critère?

Les formateurs de psychologues, à tout le moins certains d'entre eux, semblent avoir du mal à comprendre ce que disent tacitement les termes de l'article 52, et qui est capital: **en France, il n'y a pas d'autre obligation que celle du texte de loi**. Peut-être ces opérateurs devrait-il entamer une démarche sur eux-mêmes afin de tenter de comprendre pourquoi ils s'obstinent à vouloir imposer aux autres un critère que la loi française n'impose pas.

La formulation ne manque pas d'intriguer: *«les programmes académiques sont basés sur les exigences formulées par la Loi autrichienne»*. Cela voudrait-il dire que ce cursus dit LMD n'aurait pas été institué avec l'accord du Ministère français de l'Éducation Nationale et n'aurait donc **aucune validité en France**? Pourquoi cette constitution d'un programme aux normes autrichiennes et non à celles annoncées du cahier des charges français?

Une autre interrogation concerne la création d'une **«Université» sans enseignants universitaires** [5]: les enseignants annoncés ou affichés sont pour la plupart des agents connus pour avoir «certifiées» sous l'intitulé de «psychologues» des personnes risquant de se retrouver pour certaines sans possibilité d'exercice, dans la mesure où les commissions régionales prévues par le décret d'application de l'article 52 ne leur accorderont vraisemblablement pas le droit de s'inscrire sur les listes départementales.

Certains opérateurs semblent dans l'incapacité de renoncer à leur désir de maîtriser un champ dont ils veulent tout négocier. Ils n'arrivent pas à concevoir que d'autres qu'eux pourraient très bien enseigner une partie du cursus de manière indépendante, pendant qu'ils enseigneraient éventuellement la théorie qu'ils ont toujours prônée. Le mouvement de «dedans-dehors» semble leur être impossible à concevoir: l'étudiant doit être «entièrement dedans» c'est-à-dire tout entier à l'intérieur de leur propre structure et de leurs propres critères. Il leur faut former (formater?) tout et en totalité.

La lecture des pages promotionnelles dit clairement à l'étudiant fortuné [6] voulant suivre un cursus dans cette université bien étrange: *vous ferez votre thérapie puisque nous le demandons; vous recevrez l'enseignement minium prévu par l'article 52; vous n'aurez pas à vous préoccuper de vos stages puisque nous nous en chargeons [7] nous vous formerons à nos approches humanistes[8]; vous serez supervisé dans notre clinique attenante...* Bref, pas de diversité, pas d'autonomie de l'étudiant. En s'organisant lui-même pour trouver ses propres stages, il pourrait mûrir, exercer son esprit critique.

Les étudiants qui engageront leur formation à la Sigmund Freud University Paris, se retrouveront invariablement dans ce qui constitue en définitive un penser comme le veulent les dirigeants qui enseigneront à l'intérieur de ce tout en un. Ce qui en caractérise les opérateurs est leur surdité à ce que la société tente de leur dire depuis quatre ans. **Pourquoi ces groupes sont-ils dans l'incapacité de laisser faire un processus conduisant à une diversité nourrie d'autres lieux d'enseignement?** Ces «innovateurs» de la psychothérapie regroupés pour partie aujourd'hui dans la SFU-Pars ont vendu durant des années un certificat dit européen qui était présenté comme devant aboutir à la reconnaissance du titre de psychologue, **or ce certificat est sans valeur puisque l'État français en a décidé autrement**.

Les zéloteurs en question n'arrivent pas à concevoir que les étudiants pourraient passer par d'autres mains. Pourquoi? Qu'ont-ils peur de perdre si une partie de la formation se fait ailleurs? La conviction qu'on est seul à posséder la vérité n'est-elle pas la prémisse de l'enfermement? Pourquoi la psychothérapie devrait-elle être la seule «discipline» dotée d'une université mondiale? La psychothérapie se doit de rester aussi spécifique que le nécessite la culture de chaque société. Il en existe d'ailleurs une illustration pointue: lorsque fut importé le MMPI [9], l'inventaire multiphasique

de personnalité du Minnesota, le constat fut plutôt rapide ; il n'était pas totalement adaptable dans sa version initiale à la population française. Car ce qui vaut pour les Américains ne vaut pas pour les Français ou autres peuples. Cela se jouait sur des bases sémantiques et linguistiques. Croire que parce que Berne a dit, Perls a dit ou que tel chercheur autrichien dit ou dira permettra d'appliquer le principe et le concept pour toute population, reste un biais magistral, celui d'oublier que tout sujet est singulier mais que complémentaiement toute culture influe sur le développement de la personne et sur son fonctionnement psychique. Le Français est aussi différent de l'Autrichien que le Suisse de l'Espagnol, c'est la richesse des appartenances culturelles. Au MMPI, les statistiques s'inversaient à certains items car Américains et Français ne donnaient pas le même sens et la même valeur psychologique à des mots pourtant identiques. Voilà l'un des écueils majeurs des théories traduites sans réflexion préalable.

Le terme de clinique surprend car, en parallèle à l'université, ces dirigeants ou administrateurs projettent de créer une clinique ambulatoire [10], où seront assurées des prises en charge gratuites (sans doute pour que les étudiants se fassent la main). Effrayant. **Le psychisme des patients peut-il se contenter du gratuit et de l'à-peu-près.** Certes, ils seront supervisés. Mais que devient le patient? Et que devient sa démarche? La Sigmund Freud University va-t-elle reprendre les présentations de cas en grand amphithéâtre? Ou bien reproduire certains ateliers singuliers, où on a déjà vu des apprentis psychothérapeutes assister à la conduite d'un groupe dit de thérapie ; les uns en formation regardant les autres en train de se faire «thérapiser», puis les observateurs analysant ce qu'ils avaient constaté et cela devant les «soignés».

Peut-on réellement enseigner la psychothérapie si on n'a pas réellement compris que, pour le patient, elle se situe dans le champ de l'intime, dans la nécessité d'avoir accès à des praticiens déjà formés, et non à des étudiants en devenir. Et puis, cette clinique ambulatoire, qu'y fera-t-on? Y prênera-t-on le reparentage si plébiscité par les analystes transactionnels dont on trouvait encore un Memoriam à Jacqui Lee Schiff dans leur revue des AAT en 2002[11] et un article en 2003 intitulé «Jacqui Schiff, un génie renvoyé dans le futur». On y apprenait que Jacqui «*a trouvé et mis en application une procédure – assurément astreignante pour les thérapeutes- de guérison des schizophrènes*» [12] (!). Il est très important d'examiner ces textes car certains enseignants de la Sigmund Freud University sont rattachés activement depuis de nombreuses années à l'école d'analyse transactionnelle et la SFU est une création concertée de gestalthérapeutes et d'analystes transactionnels: «*Pour l'analyse transactionnelle, la schizophrénie peut se comprendre et être traitée. Il importe pour ce faire d'identifier la nature et la localisation des dysfonctionnements afin d'aider le patient à les corriger. Il faut ensuite construire l'instrument du traitement: la communauté thérapeutique... Ce type de traitement finit par englober la vie du thérapeute dans la communauté thérapeutique pendant plusieurs années.*»[13]

L'article frappe par la méconnaissance de cette maladie mentale que nul n'a jamais guérie. Affirmer qu'il suffit d'identifier «*la localisation des dysfonctionnements*» apparaît comme une aberration, mais au-delà il s'avère quelque peu effrayant de lire les affirmations contenues dans ces articles et on peut s'interroger légitimement sur le risque que de telles incongruités soient enseignées. Toujours à propos du traitement des schizophrènes par Jacqui Schiff: «*Après avoir décathecté [14] son Parent d'origine, le patient devient fonctionnellement un psychopathe toute son énergie psychique se distribue entre l'Enfant et l'Adulte. Et dès lors, il est dépourvu de toute inhibition et de tout frein. Ce qui se traduit par des passages à l'acte non seulement surprenants mais menaçants*» [15]. Les exemples donnés sont de fait des passages à l'acte tels qu'on peut les observer dans la schizophrénie. D'ailleurs Aaron, patient soi-disant guéri, et auquel avait été décerné un titre de psychothérapeute, a fini par ébouillanter un jeune patient dans son bain... Démonstration patente de sa fragilité et de la persistance de sa maladie. **Qui peut vouloir introduire en France de telles approches, dont les risques sont exposés dans le rapport de 2006 de la Mission interministérielle de lutte et de vigilance contre les dérives sectaires?**

Enfin, quel intérêt présentent les théories en intragroupe, à l'ère de la compréhension neurobiologique de certains troubles mentaux, tel celui de la bipolarité, et de l'efficacité de la psychanalyse, de la thérapie systémique ou des approches cognitivo-comportementalistes? **On enseigne un concept**

lorsqu'il est scientifiquement éprouvé et non pour le faire éprouver par ceux qui l'auront intégré comme un dogme, une conviction aveugle. Les recherches cliniques demandent à être menées dans une finalité de santé publique.

Au terme des débats autour de l'article 52, on relèvera l'inconséquence lassante des «humanistes», sourds au discours des personnes qui ont souffert de techniques et de positionnements relationnels appliqués par des individus persuadés que leur «certificat» colmatait l'absence de connaissances en psychopathologie. Les articles relatifs à la guérison des schizophrènes illustrent ce fait.

Ce que Psychothérapie Vigilance retiendra de l'aventure est cette sorte de parole, de message ou de slogan qu'il lui a semblé identifier à force d'observer et d'étudier certains regroupement de théories et de techniques *farfadesques* : « Ce savoir que je n'ai pas, je te le transmets et tu le transmettras autour de toi ; ces certitudes et convictions que nous possédons, personne d'autre ne les possède»... Cet état ultime donne le fâcheux sentiment d'être avant tout celui de l'ignorance et de la suffisance.

[1] <http://www.psyvig.com/index.php?menu=41&page=5>

[2] <http://www.sfu-paris.fr/>

[3] <http://www.PsyVig.com>

[4] <http://www.sfu-paris.fr/etude.psychotherapie.htm>

[5] http://www.sfu-paris.fr/planning_L1_s1.php

[6] En juillet 2008, les frais de scolarisation s'élèvent à 2600€ par semestre pour les modules de formation continue et à 4750€ par semestre pour la formation initiale. <http://www.sfu-paris.fr/etude-psychotherapie.htm>

[7] Extrait du site <http://www.sfu-paris.fr/>: «*dans le cadre de la pratique en psychothérapie, la SFU peut, par le biais de ses professeurs, proposer des stages, dans des hôpitaux publics et ouvrira prochainement sa propre clinique ambulatoire*».

[8] Le rapport au Premier Ministre 2006 de la Mission interministérielle de lutte et de vigilance contre les dérives sectaires a publié une mise en garde circonstanciée concernant l'Analyse transactionnelle et la technique du reparentage prôné par ce groupe rattaché en France à l'institut français d'analyse transactionnelle. L'AT est une thérapie classée dans les approches «humanistes» et provient comme la Gestalt du bassin californien.

[9] Minnesota Multiphasic Personality Inventory

[10] Ibid

[11] In memoriam: Jacqui Schiff in *Actualité en analyse transactionnelle*, octobre 2002 Vol. 26, n°104 page 141.

[12] Jacqui Schiff: un génie renvoyé dans le futur in *Actualité en analyse transactionnelle*, avril 2003 n° 106, page 62

[13] *Le traitement de la schizophrénie, défi technique et engagement contraignant* in *Actualité en Analyse transactionnelle*, avril 2002, vol 26, n° 102 page 42

[14] Ce néologisme barbare désigne un état d'esprit et un mode de pensée. [...] Selon les analystes transactionnels, la schizophrénie serait localisée dans des états de Moi qui dysfonctionneraient. Il faudrait donc «décathecter» les états du Moi de nos têtes comme si nous avions des fusibles...

[15] Ibid page 44

*** Texte inédit mis en ligne le 22 juillet 2008 sur le site de Psychothérapie Vigilance.**